

Couper le moteur, ça se fait **EN UN TOUR DE CLÉ!**

Pour plus d'informations, visitez le site Internet du CRE-Capitale nationale à l'adresse suivante : www.cre-capitale.org ou celui de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada au www.oeec.nrcan.gc.ca/ralenti.



Conseil régional de l'environnement –
région de la Capitale nationale

1085, avenue de Salaberry, bureau 316
Québec (Québec) G1R 2V7
Téléphone : (418) 524-7113
Télécopieur : (418) 524-4112
Courriel: info@capitale.org
Site internet : www.cre-capitale.org

MERCI À NOS PARTENAIRES :

FONDATION
en environnement et en
développement durable
DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE



Québec
Avec la participation de :
• Ministère des Transports
• Agence de l'efficacité énergétique



Députés de Taschereau, Montmorency, Portneuf et
Louis-Hébert.

LE SAVIEZ-VOUS?

Il suffit de **14 minutes** de marche au ralenti pour brûler 0,4 litre d'essence et émettre **1 kg** de CO₂ dans l'atmosphère.

Pour un arrêt de plus de 10 secondes, **il est plus avantageux d'éteindre son moteur** et de le redémarrer que de le laisser tourner au ralenti.

Une heure de marche au ralenti use autant le moteur et consomme autant de carburant que deux heures de conduite.

Selon le CAA et plusieurs fabricants automobiles, seulement 30 secondes de marche au ralenti suffisent pour réchauffer le moteur l'hiver, puisque **la façon la plus efficace et la plus rapide de réchauffer l'ensemble des pièces d'une voiture est de rouler.**

ÊTES-VOUS PRÊT À FAIRE VOTRE PART?

Action 1 :

Au démarrage, minimisez votre temps de marche au ralenti. Évitez d'accélérer rapidement sur les premiers kilomètres pour permettre à toutes les pièces mobiles du véhicule de se réchauffer.

Action 2 :

Coupez le moteur lorsque vous arrêtez votre véhicule pendant plus de 10 secondes (sauf si vous suivez le mouvement de la circulation). Vous consommez plus de carburant en laissant le moteur fonctionner qu'en le coupant et en le faisant démarrer de nouveau.

Action 3 :

Évitez d'utiliser un démarreur à distance. Cet appareil vous incitera à démarrer le moteur avant que vous ne soyez prêt à partir, ce qui favorise la marche au ralenti.

Action 4 :

Par temps froid, utilisez un chauffe-bloc pour réchauffer le moteur avant de le faire démarrer. En le combinant à une minuterie, vous éviterez de gaspiller inutilement de l'électricité. Dans la plupart des conditions, une voiture ne nécessite d'être branchée que deux heures avant son départ.

Action 5 :

Passez le message à votre famille et à vos amis. Informez-les des avantages d'éviter la marche au ralenti. Cela les aidera à économiser de l'argent et à préserver la qualité de l'air.

En un tour de clé!



**J'économise,
je préserve
l'environnement
et on respire
mieux!**

La marche au ralenti, vous connaissez ?

La marche au ralenti consiste à laisser tourner le moteur lorsque la voiture ne roule pas. Parfois inévitable (dans le trafic), elle est souvent inutile et nuisible. Elle produit des émissions nocives comme le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO₂) et les oxydes d'azote (NO_x).

Pourquoi couper le moteur ?

Limiter la marche au ralenti diminuera votre consommation d'essence, limitera l'usure du véhicule, sera bénéfique pour la santé de votre entourage et réduira les émissions de gaz à effet de serre (GES).

ÉCONOMISEZ !

Économiser de l'essence

Un moteur qui tourne au ralenti consomme en moyenne 1,8 litre d'essence par heure. Dix minutes de marche au ralenti par jour gaspillent plus de 100 litres d'essence, soit plus de 75 \$ par année.*

Réduire l'usure du moteur

Un moteur qui tourne au ralenti ne fonctionne pas à sa température optimale. Le carburant ne brûle donc pas complètement, ce qui occasionne notamment :

- ▶ l'accumulation de résidus sur les parois des cylindres et sur les bougies ;
- ▶ la contamination de l'huile ;
- ▶ les dommages et l'usure accélérée de certaines pièces du moteur ;
- ▶ l'augmentation de la consommation de carburant ;
- ▶ la condensation dans le système d'échappement (corrosion prématurée).

Ville de Québec

La Ville de Québec élabore actuellement sa stratégie pour réduire les émissions de GES. La réglementation interdisant la marche au ralenti abusive qui entrera en vigueur fait partie des actions retenues.

* Prix basé sur une estimation moyenne de 0,75 \$ le litre.



PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT !

Le secteur des transports est responsable de 38 % des émissions de GES au Québec. Le CO₂ est un GES qui joue un rôle important dans les changements climatiques. Les véhicules légers à essence sont largement responsables de ces émissions puisque chaque litre brûlé émet environ 2,4 kg de CO₂.

La marche au ralenti entraîne donc une augmentation des émissions de GES, qui pourrait facilement être évitée par un geste aussi simple que d'éteindre le moteur lorsque le véhicule est arrêté.

PRÉSERVEZ NOTRE SANTÉ !

La marche au ralenti contribue inutilement au smog urbain et détériore la qualité de l'air.

Le smog cause et accentue divers troubles cardiorespiratoires, particulièrement chez les enfants et les personnes souffrant d'asthme.

Santé Canada estime que, chaque année, plus de 5 000 Canadiennes et Canadiens meurent prématurément en raison de la pollution de l'air.

Un moteur qui tourne pour rien

Ça empoisonne

l'atmosphère !

